

Mémoire déposé dans le cadre de la consultation
publique du 7 septembre 2016 Pour que chaque vote
compte, la réforme du mode de scrutin

Pour une représentation équitable des femmes au Parlement



Récif 02 – Table de concertation des groupes
de femmes Saguenay–Lac-Saint-Jean

Table des matières

Présentation de Récif 02	1
Pour une juste représentation équitable des femmes au Parlement.....	2
Les femmes parlementaires : les exemples à suivre à l'échelle internationale.....	2
Recommandations	3
Annexes I - Réalisations significatives de l'organisme	4
Documents complémentaires.....	6

Présentation de Récif 02

Dans le cadre de la consultation publique sur la réforme du mode de scrutin national et pour alimenter les réflexions du comité parlementaire spécial sur la réforme électorale, Récif 02 dépose ce mémoire.

Dûment constitué depuis 1987, Récif 02 – Table de concertation des groupes de femmes Saguenay–Lac-Saint-Jean est un regroupement féministe de défense collective des droits qui travaille sur les questions mettant en jeu les intérêts et les droits des femmes. La Table de concertation intervient dans toutes les sphères de la vie sociale, politique, économique et culturelle. Récif 02 rassemble 28 groupes représentant au-delà de 10 000 femmes du Saguenay—Lac-Saint-Jean œuvrant dans divers champs d'action. La Table agit dans diverses sphères susceptibles d'influencer les conditions de vie des femmes notamment les discriminations systémiques envers les femmes et les mécanismes de reproduction de l'oppression dont la violence, **l'accès des femmes au pouvoir**, l'autonomie économique des femmes, la santé des femmes, la marchandisation des services publics et des ressources.

Il intervient dans une perspective d'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes de même qu'entre les femmes elles-mêmes et une plus grande justice sociale. De plus, Récif 02 fait partie du Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec qui favorise la concertation entre les 17 Tables du Québec.

Pour une juste représentation équitable des femmes au Parlement

Récif 02 s'investit depuis de nombreuses années à augmenter le nombre de femmes dans les lieux de pouvoir. Vous trouverez à l'annexe 1 l'ensemble des réalisations de Récif 02 en lien avec cet enjeu. Nous sommes convaincus qu'une véritable démocratie ne peut s'exercer qu'avec la contribution égalitaire des femmes et des hommes dans toutes les sphères de la vie politique, sociale, économique et culturelle. La sous-représentation des femmes dans les lieux de pouvoir est encore criante et a même augmenté dans certaines instances. Sur le plan national, depuis l'élection de 2015, seulement 26 % des sièges au Parlement canadien sont occupés par des femmes, nous parlons d'une amélioration de seulement un point par rapport à 2011. Avec ces résultats, le Canada se classe à la 49^e place au rang mondial de la représentation des femmes en politique. Dans notre région, au cours de notre histoire, avec le système actuel, seulement 3 femmes ont été élues au Parlement soient : Suzanne Beauchamps-Niquette (1980-1984), Jocelyne Girard-Bujeau (1997-2004) et Karine Trudel (2015 à ce jour).

Dans une démocratie représentative comme la nôtre, une élection a pour but de refléter le plus fidèlement possible la volonté des électrices et des électeurs. Nous sommes convaincus que le scrutin majoritaire uninominal est archaïque et qu'il est temps d'obtenir un mode de scrutin **respectueux de la volonté populaire, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de la diversité et des régions.**

Les femmes parlementaires : les exemples à suivre à l'échelle internationale

En septembre 2008, le Rwanda est devenu le premier pays à compter parmi ses députés un plus grand nombre de femmes (56,3 %) que d'hommes. En avril 2013, 30 pays avaient réussi à atteindre le seuil de masse critique de 30 %. Un quart de ces pays est constitué des pays nordiques, qui s'efforcent depuis longtemps d'accroître la participation des femmes. Un autre quart est celui des pays africains qui ont adopté des pratiques facilitant la représentation des femmes, tant dans le cadre d'une élection qu'au sein des partis politiques. Dans ces cas, la représentation accrue des femmes n'est pas le résultat d'une progression graduelle, mais d'une refonte radicale du processus électoral et parlementaire reconnaissant l'importance de l'équité entre les hommes et les femmes.

Recommandations

Afin de créer une opportunité favorable à l'élection de femmes, il faut donc que la mise en place d'un nouveau mode de scrutin soit complétée par des mesures efficaces qui donnent des résultats tangibles. Voici quelques exemples issus d'une réflexion du Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec concernant l'Assemblée nationale qui pourrait inspirer sur le plan national.

Pour favoriser un plus grand pluralisme politique donc un reflet le plus fidèle possible de la volonté populaire

- Établir une proportionnelle nationale, c'est-à-dire que l'attribution d'au moins 40 % des sièges au Parlement devrait se faire en proportion du nombre de votes obtenus par les partis à la grandeur du Canada et par conséquent l'établissement d'une liste nationale.
- Utiliser deux bulletins de vote : chaque électrice et électeur doit pouvoir utiliser deux votes pour exprimer toutes les nuances de sa pensée politique. Pour favoriser une représentation équitable des régions au Parlement.
- Faire en sorte que les listes nationales des partis contiennent obligatoirement des noms de candidates et de candidats issus de toutes les régions dans la première moitié de la liste.

Pour favoriser une représentation égale des femmes et des hommes au Parlement

- Croire que l'inscription de l'égalité comme objectif dans la loi est essentielle pour lancer un message politique clair à la société. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, des mesures doivent être adoptées, certaines contraignantes, certaines incitatives.
- Établir des listes nationales avec une alternance obligatoire de candidatures féminines et masculines en commençant par une femme tout en se préoccupant d'une représentativité minimum de toutes les régions du Québec.
- Obliger les partis à se doter d'un plan d'action prévoyant des mesures concrètes pour atteindre l'égalité et exiger qu'ils fassent rapport annuellement au Directeur général à cet effet;
- Modifier les bonifications financières au fonctionnement des partis en fonction des élues et non des candidates, et ce à compter de 35% d'élues;
- Obliger les partis politiques à ce que les sommes reçues au chapitre de la bonification de leur allocation annuelle soient versées dans un fonds dédié à l'atteinte de l'égalité dans chaque parti (donc pour réaliser les plans d'action);
- Accorder un remboursement majoré des dépenses électorales des candidates et des élues à compter de 35 % de candidatures féminines.
- Continuer l'application de ces mesures, trois (3) élections après l'atteinte de l'égalité.
- Maintenir et élargir tout programme dont l'objectif est de préparer et former les femmes à occuper les fonctions d'élue et à s'y maintenir.

Parce que le système actuel ne permet pas un plein exercice de la démocratie,
Parce qu'il permet difficilement d'obtenir une juste représentation des femmes et de la diversité
ethnoculturelle,

**il est primordial de se doter d'un nouveau mode de scrutin basé sur le principe
d'égalité homme/femme.**

Parce que notre région a déjà fait d'énormes compromis dans les dernières années (comptant
seulement 3 députés), **le nouveau mode de scrutin ne doit pas défavoriser
systématiquement les régions comme la nôtre dans sa redéfinition.**

Annexes I - Réalisations significatives de l'organisme

Ainsi que nous vous l'avons indiqué précédemment, Récif 02 ainsi que ses partenaires, se sont attardés, au cours des dix dernières années, à mettre en place différentes initiatives et stratégies visant à l'augmentation de la représentation des femmes dans les instances de la région. Nous vous présentons ici une courte description de ces différentes initiatives.

En 2004, une **tournee régionale** a été organisée afin de faire la promotion de l'importance d'un plus grand nombre de candidates aux élections municipales et pour favoriser le recrutement de ces dernières. Des ateliers portant sur les règles de fonctionnement d'une municipalité et sur le financement d'une élection ont également été offerts. En 2006, lors d'un 5 à 7, une trentaine de femmes élues ont été réunies par Récif 02 afin de les féliciter et leur offrir une occasion de réseautage et d'échange. Un bottin des élues municipales avait également été élaboré et distribué à l'ensemble des élues municipales de la région. Un colloque régional a également été organisé en 2008 pour offrir aux élues et aux candidates potentielles une occasion de réseauter et d'échanger, ainsi que différents ateliers d'information et de formation. Les commentaires reçus au cours ces différentes initiatives ont permis à Récif 02 d'orienter ses actions pour les cinq années suivantes, notamment en ce qui concerne l'objectif de l'augmentation du nombre de femmes dans les instances de la région.

En 2012, un **portrait des élues municipales** de notre région a été rédigé afin de mieux cerner les besoins et les réalités des élues de notre région. Aussi, à l'initiative de Récif 02 et des partenaires de l'Entente spécifique en matière de condition féminine, un programme de mentorat pour et par les femmes en politique municipale a été instauré et un coffre d'outils destiné aux candidates a été élaboré en prévision des élections municipales de 2009. Le programme de mentorat permet à une candidate d'être jumelée avec une élue ou une ancienne élue de la région pour une période d'un an précédant la tenue des élections municipales. Différents ateliers de formation sont offerts aux candidates potentielles. En 2013, à la demande des élues, un guide destiné à la mentore a été rédigé et offert dans le cadre du programme de mentorat. Pour l'édition 2013, vingt jumelages ont été effectués et une dizaine d'ateliers ont été offerts. Une cinquantaine de coffres destinés aux candidates et une trentaine de coffres destinés aux mentores ont été distribués. 35% des candidates (49 femmes candidates) ont participé à au moins l'une des activités du programme de mentorat.

À la demande des élues municipales et afin de favoriser le réseautage entre elles, un **bottin des élues municipales** a de nouveau été élaboré et distribué à la suite des élections municipales en 2009. Les bottins sont distribués à l'ensemble des élues de la région. La troisième édition de cet outil (2013) est en cours d'élaboration suite à la demande des élues.

Afin d'augmenter la présence des femmes au sein des différentes instances de la région, Récif 02 a mis sur pied un **répertoire en ligne de femmes siégeant au sein des instances régionales et acceptant de siéger au sein d'autres instances**. Cet outil présente des modèles positifs d'implications féminines au sein des différentes instances. Il permet également aux différentes instances d'accéder à une banque de candidates potentielles à contacter pour les inviter à siéger au sein de leurs organisations. Plus de 300 femmes ont actuellement une fiche en ligne.

Dans le même objectif, Récif 02 a organisé, à l'automne 2009 et 2013, un **grand rassemblement régional des candidates aux élections municipales** afin de souligner leurs implications et leur courage pour avoir osé se lancer en politique active.

Un **guide de mise en œuvre d'une politique d'équité de représentation dans les instances** a également été élaboré afin de doter les instances d'un outil pratique pour favoriser l'atteinte de l'équité de représentation.

Afin de susciter l'action des acteurs du milieu municipal, une **stratégie promotionnelle** a été mise en place en 2013. Celle-ci avait pour objectif de mobiliser les différents partenaires du milieu à solliciter des femmes pour qu'elles se lancent en politique active. La campagne promotionnelle « Mesdames, Osez l'expérience! » a mobilisé une douzaine de personnalités régionales pour la réalisation de capsules vidéos et a été diffusée à travers les réseaux sociaux et dans les différents réseaux de nos partenaires et des municipalités.

Documents complémentaires

Le palmarès du pouvoir : les 25 qui dirigent le Québec

<http://www.lactualite.com/actualites/quebec-canada/le-palmares-du-pouvoir-les-25-qui-dirigent-le-quebec/>

L'Assemblée nationale est sexiste et en voici la preuve

<http://www.lactualite.com/politique/deputees/>

Le mode de scrutin proportionnel : un atout pour les femmes

<http://www.reseautablesfemmes.gc.ca.heb5c.sogetel.net/wp-content/uploads/2015/01/MODE-DE-SCRUTIN-PROPORTIONNEL-UN-ATOUT-POUR-LES-FEMMES-2014.pdf>

Mouvement démocratie nouvelle

http://www.democratie-nouvelle.gc.ca/l_modesdescrutin_complet.htm

Les femmes au Parlement, Division des affaires juridiques et sociales

<http://www.bdp.parl.gc.ca/content/lop/ResearchPublications/2011-56-f.htm?cat=government>